



LE REPORTAGE

A LA FERME PLUTÔT QU'À LA CHAÎNE: DES ÉLEVEURS S'ORGANISENT POUR ABATTRE LEURS BÊTES AUTREMENT

MYRIAM LEMETAYER, AFP



"On ne peut plus considérer qu'il n'est pas possible de faire autrement", estime Emilie Jeannin, éleveuse membre de la Confédération paysanne, qui a pour projet d'importer en France un concept d'abattoir mobile, censé mieux répondre aux attentes des éleveurs et des consommateurs. D'autres éleveurs plaident pour cette méthode d'abattage mais de nombreux freins doivent encore être levés avant qu'elle ne puisse voir le jour.

De la Normandie à la Provence, des éleveurs ferraillent pour abattre leurs bêtes à la ferme plutôt que dans un abattoir et s'assurer qu'elles soient *"respectées jusqu'au bout"*. Le principe est accepté par les autorités mais la mise en route patine.

Leur volonté: éviter aux animaux le stress d'être arrachés de leur environnement et des transports en bétailières qui s'allongent à mesure que le nombre d'abattoirs se réduit, une centaine d'établissements ayant disparu depuis le début des années 2000.

Il s'agit aussi de s'assurer que l'animal est *"respecté jusqu'au bout"*, selon les mots de l'éleveur de Loire-Atlantique Guylain Pageot, qui évoque le *"choc"* causé par les images d'animaux malmenés dans des abattoirs, diffusées par l'association L214.

"Ces violences qu'on fait aux animaux, on les fait aux éleveurs et aux consommateurs", tranche Emilie Jeannin depuis sa ferme de Bourgogne où elle élève 230 bovins avec son frère.

Elle a choisi d'amener elle-même ses charolaises à l'abattoir dans un van attelé à son véhicule.

Sans pour autant être rassurée sur la suite: *"J'ai une boule au ventre à chaque fois. Le bouvier [qui les réceptionne] peut être irréprochable, mais on n'est pas à l'abri que le bovin croise des cochons qui crient très fort et le stressent"*, décrit-elle.

"On ne peut plus considérer qu'il n'est pas possible de faire autrement", juge cette membre de la Confédération paysanne, qui a découvert en 2016 en Suède un camion-abattoir qu'elle veut importer en France.

Son projet: un attelage de quatre remorques, dont deux réfrigérées, qui va de ferme en ferme pour tuer et mettre en carcasse - cuir et viscères sont retirés - les animaux qui seront commercialisés sous la marque Le Boeuf éthique.

"Je me suis dit que soit je mettais cet abattoir en place, soit j'arrêtais d'être éleveuse", affirme Emilie Jeannin.

Pour boucler une partie de son investissement à 1,8 million d'euros, elle vient de réunir 250.000 euros en quelques jours sur la plateforme de financement participatif Miimosa. Et espère une mise en service au premier semestre 2021 avec l'aval des services vétérinaires.

"NE PERDONS PAS DE TEMPS"

La mise à mort des animaux de boucherie (bovins, ovins, caprins, porcins, équidés) devant obligatoirement être réalisée dans un abattoir agréé, Emilie Jeannin pourrait ainsi être la première à faire tuer - légalement - une vache à la ferme depuis la promulgation fin 2018 de la loi Alimentation, qui acte l'expérimentation des abattoirs mobiles et leur évaluation.

Lire aussi : [Un an après sa promulgation, la loi alimentation continue de décevoir](#)

En février, la Cour des comptes estimait que ce mode d'abattage pourrait se substituer aux abattoirs publics dont la gestion est jugée trop coûteuse.

Encore faut-il qu'il voie le jour...

"Plusieurs projets d'abattoirs mobiles sont en cours mais aucun agrément n'a été délivré à ce stade", rapporte le ministère de l'Agriculture.

À ce rythme, *"on pourra difficilement faire une expérimentation"*, remarque Frédéric Freund, directeur de l'Oeuvre d'assistance aux bêtes d'abattoirs (Oaba), association spécialisée membre du comité de suivi chargé d'évaluer ces nouveaux outils.

Pour lui, *"l'État serait bien inspiré de débloquer quatre, cinq millions d'euros pour débloquer les quatre, cinq projets les plus aboutis"*.

"Allons-y, ne perdons pas de temps", dit-il, convaincu que l'abattage mobile n'a "que des avantages" pour les animaux, tout en répondant aux attentes des éleveurs, des consommateurs et des ONG.

Lire aussi : [L'industrie agroalimentaire bousculée par les nouvelles attentes des consommateurs](#)

"On voudrait que ça se développe le plus possible", confirme Léopoldine Charbonneaux, directrice de CIWF France, qui milite pour le bien-être des animaux d'élevage.

"C'est vraiment important de réduire les transports et manipulations qui provoquent stress et souffrance", insiste-t-elle. L'ONG "encourage" donc ces projets "pour peu qu'ils donnent des garanties de protection animale au moment de l'abattage", c'est-à-dire qu'ils s'assurent que l'animal n'est pas effrayé à l'approche de l'outil, qu'il est correctement immobilisé pour être étourdi et mis à mort sans douleur.

"PROJET PILOTE"

Camion-abattoir, caisson d'abattage sur roues prolongeant des sites fixes existants ou nouveaux... Les formats varient, mais le financement pose invariablement problème.

"Les éleveurs ne peuvent pas porter tout le poids du changement sur leurs épaules, ils n'y arriveront pas sinon", pense Christophe Osmont, éleveur de vaches et de cochons dans la Manche, qui préside l'association normande L'Abatt'mobile.

Il ne se risque pas à donner une date de mise en service de son projet, pas plus que Max Tortel, qui élève des porcs noirs à Aix-en-Provence et espère un partenariat avec une enseigne bio pour lever les fonds nécessaires.

Installé dans le sud de la Loire-Atlantique, Guylain Pageot préside l'association Aalvie (Abattage des animaux sur leur lieu de vie) qui fédère 150 éleveurs dont le projet se concrétiserait au plus tôt en septembre 2021.

Ils doivent construire deux sites, l'un au sud et l'autre au nord de la Loire, chargés de mettre en carcasse les animaux qui auront été tués à la ferme, dans une sorte de remorque. Les élevages doivent être proches des sites de mise en carcasse pour des raisons sanitaires.

Budget: sept millions d'euros. Une collecte auprès du grand public est aussi ouverte sur Miimosa.

"Le schéma financier reste à mettre sur pied", convient volontiers l'éleveur laitier bio, qui aimerait en faire un "projet pilote pour que tous les territoires puissent s'approprier la méthode".

La viande est destinée aux circuits courts, les cadences sont forcément lentes et les volumes limités. *"Je pense qu'on ne fait pas du tout trembler M. Jean-Paul Bigard", PDG du numéro un français de la viande, plaisante Guylain Pageot.*

Présidé par M. Bigard, le syndicat défendant les intérêts des industriels Culture viande n'a pas répondu aux sollicitations de l'AFP.

Stéphane Dinard plaide lui pour que ce soient les abattoirs en partie financés par les pouvoirs publics qui s'équipent de caissons pour tuer les animaux au sein des exploitations.